



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Coteaux et Vallées des Luy's

Pièce 4.2 : Règlement graphique - Planche Nord

Octobre 2023

Echelle 1/5 000

4 36 2456



ARTELIA - Région Sud-Ouest
Néaumes, 2 avenue Pierre Dupuy - CS 8011 - 64603, PMU Coteaux
Tél : 05 59 84 23 59 - Fax : 05 59 84 30 24
www.arteliagroup.com



Zonage	
UA	Zone urbaine de bourg ancien dense
UB	Zone urbaine de densité moyenne
UC	Zone urbaine de densité moyenne à peu dense
UE	Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
UL	Zone urbaine à vocation de loisirs
UX	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
UY	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales
UZ	Zone urbaine à vocation principale d'activités mixtes
1AU	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
1AUU	Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
N	Zone naturelle
Nce	Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
Na	Secteur dédié aux activités économiques (artisanales et commerciales, ...) isolées
Neq	Zone naturelle dédiée au centre équestre
Nh	Secteur de quartiers isolés à vocation principale d'habitation
NL	Zone naturelle à vocation de loisirs
Nt1	Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (camping, ...)
Nt2	Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (gîte)
Nzh	Zone humide
A	Zone agricole
Ap	Zone agricole avec enjeux paysagers
Prescriptions	
AZI	Aléa faible
AZI	Aléa fort
	Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
	Secteur de mixité sociale défini au titre de l'article R.151-38, 3° du CU
	Éléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
	Éléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
	Linéaire boisé identifié au titre du L.151-23 du CU
	Patrimoine paysager à protéger au titre du L.151-19 du CU
	Changement de destination au titre de l'article L.151-11 2° du CU
Aléas ruissellement	
	Aléas très fort
	Aléas fort
	Aléas modéré
	Aléas faible
Aléas inondation crue centennale	
	Aléas très fort
	Aléas fort
	Aléas modéré
	Aléas faible

